

Pour démentir Michel Onfray, Dounia Bouzar n'hésite pas à falsifier le Coran



Dounia Bouzar ne supporte plus l'image que se font les Français de l'islam. Alors, «pour ne pas laisser les propos de Michel Onfray s'imposer», elle décide de répondre à ce dernier. Elle s'exprime sur le site du Huffingtonpost

(http://www.huffingtonpost.fr/dounia-bouzar/islam-integrisme-onfray_b_3358487.html?utm_hp_ref=france) et du CFCM (<http://www.lecfcfcm.fr/?p=3339>) :

«Islam et Intégrisme, réponse à Michel Onfray ».

Le dilemme de Dounia Bouzar : condamner le terrorisme islamique sans condamner l'islam !

Dans sa réponse à Michel Onfray, Dounia Bouzar écrit :

« Ne supportant plus la façon dont le débat public parle de l'islam, les musulmans se taisent. Ils sont doublement heurtés: parce que des terroristes justifient des crimes barbares avec leur religion et parce qu'ils ont réussi à persuader tout le monde qu'ils ne faisaient » qu'appliquer le

Coran ». Mais ce n'est pas tout. Dès qu'ils prennent la parole pour dénoncer l'intégrisme, leurs propos sont repris non pas contre les intégristes mais contre... l'islam.»

On voudrait dire à Dounia Bouzar qu'il lui suffit de lire le Coran et la vie de Mahomet, pour sortir de son dilemme, et comprendre que le terrorisme islamique n'est que la mise en application des préceptes coraniques.

Mais c'est elle qui nous précède en affirmant : « Pour la première fois en quinze ans de travail sur ce sujet, je vais citer le Coran et la façon dont il a été appliqué.»

Les leçons coraniques de Dounia Bouzar

Et elle commence sa pédagogie à ces Français qui ignorent l'islam authentique : « Aux yeux des musulmans, les juifs et les chrétiens sont des cousins puisque tous enfants d'Abraham. C'est à ce titre qu'ils sont protégés: « Ceux qui croisent les juifs, les chrétiens, quiconque croit en Dieu et au Jour dernier, et fait œuvre bonne, pas de crainte sur eux, ils ne seront point affligés » (S5-V69) »

Dans ce seul paragraphe, on constate trois falsifications. Comme on n'ose pas penser qu'il s'agit d'erreurs et d'ignorance, venant de cette anthropologue spécialiste de l'analyse du fait religieux, connue pour ses nombreux articles livres à caractère scientifique, on ne peut que constater la manipulation.

Erreur de traduction ou falsification du verset (Coran S5-V69) ?

C'est la question qu'on est en droit de se poser : j'ai du mal à croire que les deux sites, aussi bien celui du Huffingtonpost que celui du CFCM, reproduisent la même erreur de traduction. Que le CFCM publie des traductions du Coran sans les relire, est difficilement croyable.

Or, il faut bien constater que la traduction du verset (S5-V69) que donne Dounia Bouzar, est fausse. Ce verset se traduit ainsi : « *Ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Sabéens, et les Chrétiens, ceux parmi eux qui croient en Allah, au Jour dernier et qui accomplissent les bonnes œuvres, pas de crainte sur eux, et ils ne seront point affligés.* »

Cela signifie ceux qui ont eu la foi et la croyance dans les Ecritures (Thora et Evangile), et non ceux qu'on croise dans la rue. Par ailleurs, ce verset utilise les verbes au passé, et tous les exégètes du Coran (Ibn Kathi ou ceux qui étaient compagnons du Prophète : Ibn Mas`ûd, Ubayy Ibn Ka`b, Ibn `Abbâs...,) précisent que ce verset cite les juifs et les chrétiens (les Sabéens, également cités dans ce verset, n'ont rien à voir avec la reine de Saba, mais étaient considérés au temps de Mahomet, comme appartenant à un courant du judéo-christianisme) qui ont cru dans la Thora et l'Evangile, avant l'avènement de l'islam.

Quant à ceux qui vivaient du temps de Mahomet, le Coran les accuse d'avoir falsifié les Ecritures (la Thora et l'Evangile) :

(S3, V71) : « Ô gens du Livre, pourquoi mêlez-vous le faux au vrai et cachez-vous sciemment la vérité ? »

«Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et endurci leurs cœurs: ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. » (Coran, 5 : 13)

Il faut également préciser que, dans ce verset, le Coran parle de « Nassara » et pas de « Massihiyounes », parce que Mahomet établissait une différence fondamentale entre les judéo-chrétiens (« An Nassara » ou Nazaréens) qui considéraient Jésus comme un Prophète et rejetaient le principe de Trinité, et les chrétiens trinitaires qui considéraient Jésus comme Dieu. Ces chrétiens trinitaires, baptisés au nom du « Père, du

Fils et du Saint Esprit », sont considérés comme des associateurs (« Mushrikounnes »). Pour l'islam, les associateurs associent à Dieu d'autres divinités (Jésus Christ, le Fils et le Saint Esprit), ce qui constitue la pire des abjections pour Allah et son Prophète.

L'islam considère les juifs et les chrétiens comme les cousins des musulmans !

Dounia Bouzar affirme qu'«aux yeux des musulmans, les juifs et les chrétiens sont des cousins puisque tous enfants d'Abraham », ce qui constitue une autre falsification. Seuls les juifs sont considérés par les musulmans, comme des descendants d'Abraham, par son fils Isaac. Comme les arabes, et non pas les musulmans, descendent d'Abraham par son fils Ismaël. Et de ce fait, les arabes considèrent les juifs comme des cousins. Mais Dounia Bouzar confond les arabes avec les musulmans, et occulte une grande partie de la vérité, le châtement divin contre les juifs qui est mentionné dans trois versets du Coran :

(S5, V60) : «...Ceux qu'Allah a rejetés, sur qui sa colère est tombée et qu'il a transformés en singes et en porcs» ;

(S2, V65) : «...Nous les avons condamnés : Soyez comme des singes abjects » ; et

(S7, V166) : «Quand, au lieu de s'amender, ils persistèrent davantage dans la poursuite de ce qui leur était interdit, nous les condamnâmes : Soyez comme des singes, abjects».

Conformément à ces versets, l'Islam enseigne aujourd'hui que les anciens juifs furent transformés en animaux pour avoir transgressé la parole de Dieu. En plus des versets coraniques, ce châtement divin est mentionné dans les sources les plus importantes de la loi religieuse islamique (Sahih Al-Bukhari et Muslim).

Dans le monde arabo-musulman, que ce soit dans les émissions

de TV consacrées aux enfants (<http://www.youtube.com/watch?v=nhbHVEGnYD8>) ou les prêches des mosquées (http://www.youtube.com/watch?v=_Yto6DczJds), les juifs sont présentés comme des « descendants des singes et des cochons ».

[youtube]nhbHVEGnYD8[/youtube]

[youtube]_Yto6DczJds[/youtube]

http://www.youtube.com/watch?v=_Yto6DczJds : Imam yéménite aux juifs : « Nous sommes des humains, mais vous êtes les frères des singes et des cochons ».

Et même les autorités politiques utilisent cette expression pour qualifier les juifs. On ne citera que deux exemples parmi tant d'autres :

- Celui du secrétaire général du Hezbollah Hassan Nasrallah, qui déclarait à l'occasion de la fête chiite de 'Ashoura en 1998 : « Mort à l'Amérique ! Aux meurtriers des prophètes, les descendants de singes et de porcs, nous disons : ... Mort à Israël ! » (<http://www.upjf.org/fr/934-les-juifs-sont-les-descendants-des-singes-et-des-porcs,-a.-solnick.html>).
- Celui du Président égyptien Morsi, qui affirme qu'on ne peut pas faire la paix avec les « descendants des singes et des cochons ».

<http://www.youtube.com/watch?v=TFCx5KRLeDU>

Comment l'islam « protège » les juifs et les chrétiens

Quand Dounia Bouzar affirme que l'Islam « protège les juifs et

les chrétiens » conformément au verset (S5-V69), elle fait preuve de manipulation évidente. La protection n'a rien à voir avec le « statut de protégé » ou dhimmitude, que le colonialisme musulman a imposé aux populations soumises.

En effet, en tant que « Dominateur Suprême sur Ses serviteurs » (S6, V18), Allah ordonne le « verset de la dhimmitude » :

(S9, V29) : « *Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messenger ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre (les chrétiens et les juifs), jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.* »

Pour montrer le degré de manipulation de Dounia Bouzar, je citerais Bat Ye'or, qui décrit très bien ce « statut de protégé » (<http://www.dhimmi.org/ArticleF1.html>) :

- La dhimmitude est la conséquence du Jihâd. Le concept de Jihâd exclu toute légitimité d'une souveraineté politique autre qu'islamique. C'est pourquoi tout acte de guerre est licite, dans les pays non-musulmans (*Dar al-Harb : Maison de la guerre*) excepté dans le cas de traités qui ne peuvent être que provisoires.
- La dhimmitude, institutionnalisée par les lois islamiques, est intégrée à la Shari'a.
- Le monde de la dhimmitude est celui de l'esclavage spirituel, de la souffrance, de l'avilissement, de l'insécurité, de la haine de soi et des autres.
- Les droits du *dhimmi* sont des droits concédés, c'est-à-dire qu'ils peuvent être annulés, ils ne sont pas attachés à la personne humaine. Ses droits à la vie et à la sécurité sont monnayables, il doit sans cesse les racheter par une capitation coranique, la Jizya. Le rachat de ses droits est indissociable d'une condition obligatoire d'humiliation, d'infériorité et de

vulnérabilité extrême.

Pour répondre à l'ensemble des propos de Dounia Bouzar concernant ses « explications » à Michel Onfray, il faudra d'autres articles. Ces articles concerneront en particulier :

- La justification de la violence « défensive » de Mahomet, et le devoir qu'il avait de « s'imposer » !
- Les « avantages » pour les juifs du Pacte de Médine, cette « constitution respectueuse des droits et des liberté » que Mahomet a donnée comme exemple à l'humanité. Les centaines de juives de Médine égorgées en une seule journée, leurs enfants et leurs femmes distribués en tant qu'esclaves dans le cadre du butin promis par Allah aux combattants musulmans, devraient apprécier l'humanisme du Pacte de Médine !!
- Les prétendues relations harmonieuses entre christianisme et islam, pendant la partie mecquoise de la révélation coranique.

Zohra Nedaa-Amal